Un outil de politique de logement à Ecublens

Confrontée à un manque de logements à prix abordable sur son territoire, la commune a mis au concours un terrain en droit de superficie. «Seules des coopératives ont été contactées. C'est notre première expérience en la matière, et cela s'avère une excellente solution. La collaboration a été idéale», explique le chef du Service des affaires sociales et de la petite enfance Serge Nicod. La commune a édicté des critères d'attribution pour les appartements. Dans ce cas la prise en compte des demandes des Suisses, et des titulaires d'un permis C vivant à Ecublens depuis 5 ans au moins. Les services sociaux ont transmis une liste avec préavis à la coopérative. Le canton, qui subventionne les loyers à la même hauteur que la commune, a aussi son mot à dire. La SCILMO a construit un immeuble de 54 logements qui abrite aussi une garderie et une salle de rencontre à Ecublens.

Cornol construit pour ses aînés à Cornol

La commune de Cornol a créé une fondation, La Valletaine, pour loger ses aînés. Des logements adaptés, à l'intention de retraités qui n'ont pas encore besoin des services d'un EMS. Depuis 2008, deux bâtiments ont été construits et une villa a été transformée.

Des logements et des cabinets médicaux à Vallorbe

A Vallorbe, Coopélia a obtenu de la commune un terrain en droit de superficie, sur lequel elle construit 12 logements protégés et un studio. Les autorités ont aussi mandaté la coopérative pour la réalisation d'un bâtiment mitoyen qui doit abriter des cabinets médicaux, des locaux pour le Centre médico-social, le centre social régional et le centre d'accueil temporaire.

Des LUP à la place des villas à Genève

A Genève, la coopérative Les Ailes a obtenu en DDP une parcelle dans le quartier du Mervelet. Un bâtiment de 26 logements est prévu, les travaux pourraient commencer début 2016. Ce projet est situé dans une zone en développement en pleine mutation, dans un secteur jusqu'alors voué à l'habitat individuel. Conformément à la volonté du canton, le rachat de parcelles et la démolition de villas va se poursuivre.

L'ARMOUP est là pour vous!

Que vous soyez une coopérative d'habitation ou une commune, si vous envisagez de développer le logement d'utilité publique (LUP), l'ARMOUP est votre interlocuteur privilégié.

Si vous êtes une coopérative d'habitation:

- Contrôle et éventuelle adaptation des statuts
- Conseils juridiques
- Conseils financiers et de montage financier
- Mise à disposition de moyens financiers spécifiques (prêts à intérêts favorables)
- Conseils pour la gestation administrative
- Mise en relations avec d'autres coopératives expérimentées

Si vous êtes une commune:

- Analyse du projet de construction
- Recherche d'une coopérative pour un «partenariat public-privé» (PPP)
- Conseils pour la constitution d'une nouvelle coopérative d'habitation
- Conseils pour la création d'une fondation ou d'une société à but non lucratif
- Conseils pour la construction d'un immeuble ou la rénovation de logements
- Analyse du plan financier et conseils
- Analyse de toute question de gestion immobilière
- Mise en relations

Une seule adresse: l'ARMOUP

Rte des Plaines-du-Loup 32
Case postale 227
CH-1000 Lausanne 22
Tél. +41-(0)21 648 39 00
Fax +41-(0)21 648 39 02
info@armoup.ch
www.armoup.ch

Nous pouvons vous aider à réaliser votre projet.

Contribuez avec nous à développer le logement d'utilité publique en Suisse romande!